



AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

Aménagement en faveur des modes actifs - avenue d'Arès, avenue de la République, rue Judaïque et rue Georges Bonnac sur les communes de Bordeaux et Mérignac

Madame Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement en faveur des modes actifs avenue d'Arès, avenue de la République, rue Judaïque et rue Georges Bonnac sur les communes de Bordeaux et Mérignac.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie de quartier de Bordeaux Caudéran, 130 avenue Louis Barthou – 33200 Bordeaux ;
- à la mairie de quartier de Bordeaux Saint Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux, 18 place de l'Eglise Saint Augustin – 33000 Bordeaux ;
- à la mairie de quartier de Bordeaux Centre, 19 rue du Père Louis Jabrun – 33000 Bordeaux ;
- à la mairie de Mérignac, 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33700 Mérignac ;
- à la Direction de la Multimodalité de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 3eme étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du mardi 12 novembre 2024 à 12 heures.

La Présidente de Bordeaux Métropole.